Envoyé en préfecture le 08/12/2025
Reçu en préfecture le 08/12/2025
Publié le
ID : 029-212902555-20251201-452025-DE

COMMUNE DE SAINT-MÉEN

6, Rue de la Mairie
29260 SAINT-MÉEN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Nombre de membres : 13
Présents : 11
Procuration : 00
Votant : 11

L'an deux mil vingt-cinq, le premier décembre, à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Méen, dûment convoqué le 24 novembre, s'est réuni, à la mairie, sous la présidence de Mr Louis BEAUGENDRE, Maire.

Etaient présents :
- Mr Louis BEAUGENDRE, Maire
- Mr Jean-Pierre MADEC, Mr Jean-Yves ROUDAUT, Mme Amandine ROLLAND, Mme Marina DOLOU, Adjoints
- Mr Mikaël FLOC'H, Mr Gérard ROUDAUT, Mme Monique LE HER, Mr Joël CONGAR, Mr Yves CAPPELLESSO, Mr Philippe MOTAIS, Conseillers municipaux

Absents excusés : Mr Gaétan THEPAUT, Mr Gildas LE BRAS

Secrétaire : Mr Philippe MOTAIS

Objet **: rapport de la Chambre Régionale des Comptes de la Communauté Lesneven Côte des Légendes**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le rapport de la Chambre Régionale des Comptes de la Communauté Lesneven Côte des Légendes (CLCL).

Ce rapport a été présenté en conseil communautaire de la CLCL le 24/11/2025.

La Chambre Régionale des Comptes a notifié par courriel le 25/11/2025 à notre commune ce rapport d'observations définitives relatives au contrôle des comptes et de la gestion de la CLCL, concernant les exercices 2019 et suivants.

Le Conseil Municipal est invité à en prendre acte.

Certifiés conformes les jour, mois & an ci-dessus

Le Maire,
Louis BEAUGENDRE

MAIRIE DE ST-MEEN (Finistère)